

**RELEVE DES AVIS
EMIS PAR LE CONSEIL DES ETUDES
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
DE L'UNIVERSITE PAUL SABATIER
9 juin 2004**

ORDRE DU JOUR	AVIS	DESTINATAIRES (pour suite à donner)
<u>Formation restreinte aux professeurs, maîtres de conférence et assimilés</u>		
<u>Recours après proposition de non titularisation de maître de conférence</u>	Avis favorable à l'unanimité (10 voix)	
<u>Formation plénière</u>		
<u>Calendrier universitaire 2004/2005</u>	La fête de l'UPS pourrait avoir lieu le mardi 17 ou le mercredi 18 mai 2004. Avis favorable à l'unanimité (17 voix)	
<u>Campagne 2004 d'emplois exceptionnelle</u>	Le CEVU fait confiance au Conseil Scientifique pour proposer un classement des postes sur critères scientifiques. Parallèlement, il propose aux composantes de réfléchir sur l'affectation des postes en s'appuyant sur les critères d'encadrement. Avis favorable par 12 voix pour, 4 refus de vote	
<u>Indicateurs : éléments à prendre en compte pour l'année en cours</u>	Algorithme général pour l'université pour la répartition des enseignements généraux (comme par exemple la physique générale) Avis favorable par 9 voix pour, 1 abstention	
	Toutes les sections CNU du champ disciplinaire doivent participer aux disciplines de l'enseignement général. Pour cela, un pourcentage garanti au minimum de 25% est réservé à cette fin et réparti au prorata des potentiels des sections CNU. Les 75% restant doivent être en priorité assurés par les sections CNU sur encadrées et sont répartis au prorata du potentiel de ces sections. Avis favorable par 7 voix pour, 1 voix contre, 2 abstentions	

L'Attachée d'Administration
Scolaire et Universitaire
Chef de la Division de la Scolarité

M. BRUGAROLAS